

Fausse crise et vrais problèmes

Je vais pour la première fois — et probablement la dernière —, en trente ans de syndicalisation, encombrer les colonnes de la tribune libre de notre bulletin et parler à la première personne. Je le fais un peu contraint et forcé par mes camarades du comité, qui, dans la dernière livraison de la Lettre de Cantonade, ont purement et simplement annoncé cet article, que je n'avais pas obligatoirement envie d'écrire !

Ils ont raison s'il devait persister quelque ambiguïté que ce soit sur le sens de ma démission et que l'on puisse en déduire que nous serions dans une situation de crise à l'intérieur du syndicat. Ce n'est pas le cas. En revanche, notre organisation est confrontée à une situation très difficile, et j'ai en quelque sorte voulu tirer le signal d'alarme.

DÉMISSIONNER DE SA FONCTION de secrétaire à quelques mois de la fin statutaire de son mandat n'a pas grand sens. Je doute d'entrée de jeu que je puisse lui en donner un qui soit réellement convaincant, sinon en évoquant un profond ras-le-bol accompagné d'un découragement certain. Et pour cela, il n'y a pas d'échéance statutaire !

De ce fait, ceux qui attendent de cette nécessaire explication une mise en accusation d'untel ou d'untel en seront pour leurs frais.

A l'occasion de ce qui n'est déjà qu'un épiphénomène dans notre vie syndicale, je me permettrai de tirer une sorte de bilan de mon « expérience » de quatre années (presque !) de secrétariat, mais surtout de dresser des perspectives, comme on dit dans la langue faite du meilleur bois !

Comme je l'ai dit et redit, je n'avais pas de goût particulier pour occuper ce

type de fonction et je l'ai fait dès le début un peu en marche arrière, avec la ferme conviction que je n'assurerais qu'un bref intérim en attendant de trouver celui qui serait le mieux adapté et le plus motivé pour occuper ce poste. On ne s'est pas bousculé au portillon, et c'est en l'attendant que j'ai effectué... presque cinq ans au comité !

C'est donc dans cet engrenage que je me suis trouvé empêtré un peu malgré moi. Je ne le regrette pas, et je dois même avouer que je me suis pris au jeu.

Plutôt cynique et désabusé de nature, je me suis surpris à croire à l'avenir de ce métier, à réfléchir à son évolution et à avoir la ferme conviction que notre syndicat n'est pas mort et qu'il a, au contraire, la chance de posséder beaucoup d'atouts que nombre d'autres ne possèdent pas. A condition, évidemment, de s'adapter aux réalités actuelles. Ce qui appelle de néces-

saires et profonds changements dans notre activité, dans notre fonctionnement. A défaut, je pense que ceux (finalement plus cyniques que moi !) qui estiment que tout est foutu, qu'il n'y a plus rien à faire et attendent que le « dernier sorti éteigne la lumière » auront alors raison.

Je n'ai pas su, me semble-t-il, faire partager cette conviction et cet enthousiasme nouveaux (pour moi !).

C'est un peu l'explication (s'il doit y en avoir une) de ma démission. J'ai ressenti avec la fatigue un sentiment d'extrême solitude dans ma démarche et dans toutes les tâches concrètes indispensables au fonctionnement minimal de la « boutique ». Sentiment amplifié par le fait que personne ne semblait opposé aux projets que j'avais avancés (s'il y avait une opposition, elle a su rester d'une extrême discrétion, car nous n'avons jamais entendu le son, même très atténué, de son expression).

Ma démission aura au moins eu le mérite, par exemple, de nous faire savoir que Daniel Guerrier était dans l'« opposition » (mais on ne sait toujours pas sur quoi !) depuis son élection au comité et qu'il ne se représente pas afin de pouvoir se consacrer tout entier au SNJ-CGT, qui pratique, selon lui, un syndicalisme nettement plus conforme à ses aspirations ! Nous pouvons lui souhaiter bonne chance, mais aussi nous interroger de notre côté sur le bien-fondé de la mesure dérogatoire qui autorisait jusqu'ici la double appartenance !

UN COMITÉ SORTANT PLUTÔT ACTIF

Ce léger coup de pied de l'âne asséné, il serait injuste d'accabler le comité sortant. Au contraire, il a même été nettement plus actif que les précédents. Des débats se sont quelquefois tenus au comité (cela semble évident, mais c'était pourtant nouveau), des tâches concrètes (fichier de trésorerie, entre autres) ont été réalisées, création et animation d'une commission nouvelles technologies, d'une rubrique spécifique dans *Cantonade*, publication d'une lettre mensuelle d'information, etc. Tout cela allait plutôt dans le bon sens, mais n'était dû qu'aux velléités de quelques-uns.